

Projet de carte scolaire rentrée 2018 CTSD du 1er février 2018

Enseignement pré-élémentaire	
Ouvertures	Fermetures
	1 poste-classe à EMPU « Charles Perrault » à Angoulême (Angoulême Est)
	1 poste-classe à EMPU « Jean de la Fontaine » à Mansle (Angoulême Nord)
	1 poste-classe à EMPU « Les Tilleuls Argentés » à Segonzac (Cognac)
	1 poste-classe à EMPU « Marie Curie » à Chateaufort sur Charente (Cognac)
Ouvertures conditionnelles	Fermetures conditionnelles
1 poste-classe à EMPU à Côteaux-du-Blanzacais (Angoulême Sud) 1 poste-classe à EMPU « J Moulin » à Angoulême (Ang Préélémentaire) QPV 1 poste-classe à EMPU « Les Castors » à Ruffec (Confolens)	1 poste-classe à EMPU « Jean Jaurès » à Chazelles (Confolens)

Enseignement élémentaire	
Ouvertures	Fermetures
1 poste-classe à EPPU « Du Pontouvre » au Gond Pontouvre (Ang Nord)	1 poste-classe à EEPU « De Cagouillet » à Cognac (Cognac)
1 poste-classe à EPPU à Bellevigne (Cognac)	1 poste-classe à EEPU « Maurice Genevoix » à La Rochefoucauld (Conf) ZRR
1 poste-classe à EEPU « Marie Curie » à La Couronne (Ang Sud) QPV	1 poste-classe à EEPU « Pierre et Marie Curie » à Confolens (Confolens) ZRR
1 poste-classe à EEPU « C Renoir » Angoulême	1 poste-classe à EEPU « Robert Doisneau » à Ruelle-sur-Touvre (Ang Nord)
	1 poste-classe à EPPU « J Jardry » à Côteaux-du-Blanzacais (Ang Sud) ZRR
	1 poste-classe à EEPU « Les Eaux Claires » à Puymoyen (Ang Préélémentaire)
	1 poste-classe à EEPU « Louis Pasteur » à Saint-Michel (Adjoint Dasen)
	1 poste-classe à EEPU à Dirac (Angoulême Est)
Ouvertures conditionnelles	Fermetures conditionnelles
1 poste-classe à EPPU à Asnières-sur-Nouère (Angoulême Nord) 1 poste-classe à EEPU « Jules Ferry » à Angoulême (Angoulême Est) 1 poste-classe à EEPU « Jules Vallès » à Chateaubernard (Cognac)	1 poste-classe à EPPU « Buhet » à Saint-Sulpice-de-Cognac (Cognac) 1 poste-classe à EEPU « Jean Zay » à Sireuil (Cognac) 1 poste-classe à EPPU à Chassenon (Confolens) ZRR : sauf si accueil des TPS

Ouvertures au titre des CP_CE1 en REP

2 postes-classes à EPPU « Victor Hugo » à Cognac : transformation du poste de PDMQDC en 1 poste-classe et **fermeture** d'un poste-classe au vu des effectifs (Cognac) QPV
1 poste-classe à EPPU « J Michelet » à Cognac : transformation du poste de PDMQDC (2 X 0.5 à EEPU J Michelet et EEPU P et M Curie) en 1 poste-classe (Cog)
1 poste-classe à EEPU « Paul Garandeau » à Cherves-Richemont : transformation du demi-poste de PDMQDC en un ½ poste-classe (Cognac)
1 poste-classe à EPPU à Nieuil : transformation du demi-poste de PDMQDC en un ½ poste-classe (Confolens) ZRR
1 poste-classe à EPPU à Genouillac ; fermeture d'un poste-classe au vu des effectifs (Confolens) ZRR
1 poste-classe à EEPU « Jean Everhard à Roumazières ; fermeture d'un poste-classe au vu des effectifs (Confolens) ZRR

Ouvertures au titre des CP_CE1 en REP+

1 poste-classe à EEPU « Marie Curie » à Angoulême : transformation du poste de PDMQDC en 1 poste-classe (Angoulême Préélémentaire) QPV
1 poste-classe à EEPU « Alain Fournier » à Angoulême : transformation du poste de PDMQDC en 1 poste-classe (Angoulême Préélémentaire) QPV
1 poste-classe à EEPU « Albert Uderzo » à Angoulême : transformation du poste de PDMQDC en 1 poste-classe (Angoulême Préélémentaire) QPV
2 postes-classes à EPPU « Cézanne Renoir » à Angoulême : transformation du poste de PDMQDC en 1 poste-classe (Angoulême Préélémentaire) QPV
1 poste-classe à EEPU « Célestin Freinet » à Soyaux transformation du poste de PDMQDC en 1 poste-classe (Angoulême Est) QPV
1 poste-classe à EEPU « Jean Monnet » à Soyaux transformation du poste de PDMQDC en 1 poste-classe (Angoulême Est) QPV
1 poste-classe à EEPU « Edouard Herriot » à Soyaux transformation du poste de PDMQDC en 1 poste-classe (Angoulême Est) QPV

RPI/RPC Fermetures

1 RPC « Victor Duruy-Mario Roustan » à Angoulême (Angoulême Est) : fermeture d'un poste-classe à l'école « Mario Roustan » à Angoulême
1 RPI Mareuil / Courbillac (Angoulême Nord) : fermeture d'un poste-classe à l'école de Courbillac
2 RPI Montemboeuf-Massignac-Mazerolles-Cherves-Chatelars-Vitrac-Saint-Vincent (Confolens) ZRR: fermeture d'un poste-classe à l'école de Montemboeuf et d'un poste-classe à l'école de Mazerolles (fermeture de l'école)
1 RPI Brossac-Oriolles-Passirac (Angoulême Sud) ZRR : fermeture d'un poste-classe à l'école d'Oriolles (fermeture de l'école)
1 RPI Vibrac-Moulidars (Cog) : fermeture d'un poste-classe à l'école de Moulidars

RPI/RPC Fermetures conditionnelles

1 RPI Chabrac-saint-Maurice-des-Lions (Confolens) ZRR : fermeture d'un poste-classe dans une école du RPI

Besoins éducatifs particuliers / Remplacements	
Ouvertures	Fermetures
1 poste UPE2A (circonscription à définir) 1 poste de coordonnateur AESH (rattaché à la DSDEN) 1 poste de conseiller pédagogique (Angoulême Préélémentaire) 5 BD (implantations à déterminer)	1 poste à Saint-Lary (classe nature) 1 BD RPI Sers-Vouzan (poste provisoire créé pour l'année scolaire 2017-2018) (Angoulême Est)

Fusion d'école
Fléac EMPU « Marcel Aymé » et EEPU « Alphonse Daudet » (Adjoint DASEN) (devient groupe primaire avec 1 classe ULIS) Linars EMPU et EEPU « François Lassagne » (Adjoint DASEN) (devient groupe primaire) Transfert des 2 postes de l'EPPU de Paizay-Naudouin à l'EPPU de Villefagnan (groupe primaire avec 1 classe ULIS) (Angoulême Nord) : 1 poste classe et un poste BD création d'un RPI Laprade St Romain Aubeterre création d'un RPI Berneuil Challignac St Aulay la Chapelle

PILOTAGE ET ENCADREMENT PEDAGOGIQUE	
OUVERTURES	FERMETURES
1.75 ETP (au titre des décharges de direction)	0.66 (au titre des décharges de direction)
Modification de l'implantation des postes E, G et des psychologues de l'Education Nationale en fonction du redécoupage des circonscriptions	

Une vraie bonne idée: [Je me syndique au SNUIPP](#)

Nous contacter:

snu16@snuipp.fr

05.45.95.48.09 / 07.67.29.09.19

SNUipp Charente

Maison des syndicats 10, rue de Chicoutimi

16000 ANGOULÊME

Infos, dossiers, publications diverses...: [Site du SNUipp-FSU16](#)

Le SNUipp de la Charente sur Facebook:

[une page à laquelle s'abonner](#)

[une page avec laquelle devenir ami](#)